



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sapeurs-pompiers

Question écrite n° 19793

Texte de la question

M. Jean-Luc Drapeau interroge M. le ministre de l'intérieur sur les pratiques de certaines assurances envers les sapeurs-pompiers. De nombreuses associations dénoncent, depuis 2008, la majoration des tarifs bancaires applicables aux sapeurs-pompiers au regard de la dangerosité de leur métier. Il souhaiterait connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Drapeau](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19793

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2075

Question retirée le : 6 août 2013 (Fin de mandat)